



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu
Procès-verbal de la séance régulière du 28 août 2023

Présences

M. Sébastien Pomerleau, président
M. Jean Tittley, parent et co-secrétaire
M. Julien Boulanger-Richardson, parent et co-secrétaire
Mme Marie Larose, enseignante
Mme Amélie Fecteau, enseignante
Mme Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste

Autres présences

Mme Mélissa Matte, directrice

Absences

M. Daniel Oliva, parent
Mme Chantal Lord, parent
Mme Chantal Paquet, substitut au rep. du service de garde
Mme Franceska Roy, substitut au rep. du personnel de soutien

Ordre du jour

19 h 00 **1. Ouverture**

- 1.1. Ouverture de la séance
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 28 août 2023
- 1.3. Adoption du procès-verbal du 8 juin 2023
- 1.4. Suivi du procès-verbal du 8 juin 2023

2. Interventions du public

19 h 15 **3. Affaires pour décision et discussion**

- 3.1. Rapport annuel du conseil d'établissement

19 h 30 **4. Présentation sans prise de décision**

- 4.1. Suivi du projet éducatif et de son plan d'action 2022-2023
- 4.2. Résultats du sondage auprès des parents sur le projet éducatif
- 4.3. Bilan du code de vie 2022-2023
- 4.4. Bilan du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2022-2023

20 h 10 **5. Rapports**

- 5.1. Rapport de la présidence
- 5.2. Rapport de la direction et des membres du personnel
- 5.3. Rapport du représentant au comité de parents
- 5.4. Rapport de l'OPP et de la fondation

20 h 20 **6. Autres sujets**

- 6.1. Questions et demandes des membres du CÉ

20 h 30 **7. Fermeture**

- 7.1. Date de la prochaine rencontre – 27 septembre 2023
 - 7.2. Levée de la séance
-

1. OUVERTURE

1.1 Ouverture de la séance

Le président, M. Sébastien Pomerleau, ouvre la séance à 19h10.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 28 août 2023

M. Pomerleau procède à la lecture de l'ordre du jour.

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

C.E. 2023-2024-01	Sur proposition de Mme Lefebvre, appuyée par Mme Fecteau, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté.
-------------------	--

1.3 Adoption du procès-verbal du 8 juin 2023

M. Pomerleau fait un bref retour sur le procès-verbal du 8 juin dernier. Aucun ajout ou modification n'est demandé.

C.E. 2023-2024-02	Sur proposition de M. Tittley, appuyée par Mme Larose, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 8 juin 2023, tel que présenté.
-------------------	---

1.4 Suivi du procès-verbal du 8 juin 2023

Une section du sondage aux parents est absente, M. Pomerleau demande à Mme Matte de transmettre les informations.

2. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Aucune intervention du public

3. AFFAIRES POUR DÉCISION ET DISCUSSION

3.1 Rapport annuel du conseil d'établissement

M. Pomerleau présente le rapport annuel du conseil d'établissement. Il rappelle que le gabarit est dorénavant imposé par loi. Compte tenu du peu de délai qu'ils ont eu pour le regarder, il propose aux membres de transmettre leurs commentaires jusqu'à vendredi 1^{er} septembre. Si certains commentaires nécessitent des modifications importantes, il en informera les membres.

C.E. 2023-2024-03	Sur proposition de M. Richardson, appuyée par Mme Fecteau, il est résolu unanimement d'adopter le rapport annuel tel que présenté.
-------------------	--

3.2 **Modèle pour l'anglais intensif**

Mme Matte présente le modèle de fonctionnement du 3^e groupe en anglais intensif soit une journée sur deux au lieu de demi-journée comme pour les deux autres groupes. Bien que le choix du modèle d'organisation de l'anglais intensif relève de la direction, celle-ci aimerait avoir un appui du conseil d'établissement sur cette décision.

C.E. 2023-2024-04 Sur proposition de Mme Lefebvre, appuyée par M. Tittley, il est résolu unanimement d'appuyer la direction dans le choix du modèle d'organisation du 3^e groupe d'anglais intensif.

4. **PRÉSENTATION SANS PRISE DE DÉCISION**

4.1 **Suivi du projet éducatif et de son plan d'action 2022-2023**

Mme Matte présente le suivi du projet éducatif pour 2022-2023.

Bien que les résultats pour la réussite des élèves ne sont pas connus pour 2022-2023, un membre demande à ce que les résultats des années précédentes soit ajoutées.

L'année qui débute sera sous le thème « des Olympiques ».

4.2 **Résultats du sondage auprès des parents sur le projet éducatif**

Mme Matte présente les résultats du sondage aux parents. Le constat sur la satisfaction des parents envers l'école est positif, malgré quelques améliorations possibles aux niveaux des communications et de la possibilité pour les parents d'être impliqués.

4.3 **Bilan du code de vie 2022-2023**

Mme Matte mentionne que le carnet de route qui contient le code de vie, a été appliqué par tous les membres du personnel en collaboration avec les TES pour l'année 2022-2023. Cette collaboration permet une utilisation adéquate et juste du code de vie. Lorsqu'un code de vie est émis, les parents en sont informés.

4.4 **Bilan du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation 2022-2023**

Le bilan du plan de lutte contre la violence et l'intimidation est présenté par Mme Matte. Aucun événement n'a été déclaré pour l'année 2022-2023.

5. **RAPPORTS**

5.1 **Rapport de la présidence**

M. Pomerleau rappelle la tenue de l'assemblée générale des parents à venir le 7 septembre prochain.

5.2. Rapport de la direction et des membres du personnel

Mme Matte mentionne que la rentrée scolaire se passe bien. L'ouverture de quatre nouveaux groupes a engendrée des aménagements physiques importants.

Les inscriptions de dernières minutes représentent un enjeu considérable dans l'organisation de l'accueil des élèves et des groupes au service de garde.

5.3. Rapport du représentant au comité de parents

Le représentant au comité de parents, M. Pomerleau, mentionne que la dernière rencontre du comité de parents, qui remonte à juin, visait à présenter le bilan 2022-2023 et à proposer des suggestions de sujets à traiter en 2023-2024. Le bilan est d'ailleurs disponible dans la documentation de la rencontre.

5.4. Rapport de l'OPP et de la fondation

Le pique-nique du 14 juin a été un succès, tout comme la danse de fin d'année le 16 juin. La Fondation a d'ailleurs réalisé de beaux profits à l'occasion de ces deux événements.

6. AUTRES SUJETS

6.1 Questions et demandes des membres du CÉ

Aucune demande

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le 27 septembre 2023 à la bibliothèque de l'école St-Mathieu.

7.2 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h05.

Sébastien Pomerleau
Président du conseil d'établissement

Mélissa Matte
Directrice